

Mayotte en insurrection

Article rédigé par *contact*, le 14 avril 2016

[Source: Metamag]

Barrages, émeutes de jeunes et maintenant les chars...

La nuit de samedi aura été chaude à Mayotte, aux alentours de Cavani, qui ont vu débarquer une centaine de jeunes armés de cailloux, coupe-coupe et battes, décidés à en découdre avec d'autres pour une énième affaire de coup de couteaux.

Il s'en est suivi un violent affrontement avec les forces de l'ordre. Sept voitures des forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale et la BAC) en faction sur le rond-point du stade de Cavani se sont fait caillassées et les policiers auraient fait usage de gaz lacrymogène pour disperser les jeunes. Selon Mayotte Première, « *une personne serait gravement blessée au visage, une moto aurait été incendiée* », et un nombre impressionnant de voitures ont été vandalisées toute la nuit. Les affrontements de samedi ont continué dimanche soir et de nouveau, les policiers mobilisés sur place ont été ciblés. Ils ne seront en tout cas pas reposés ce week-end d'une semaine très agitée et ce lundi matin promet d'être chaud, très chaud.

Blindés de la gendarmerie à Mayotte

Les barrages et la grève générale qui touchent l'île depuis le 31 mars a reçu toute sa légitimité des élus eux-mêmes, de tous les élus du département sans exception y compris les parlementaires. Ces derniers ont même rejoint jeudi matin près de trois cents manifestants rassemblés place de la République à Mamoudzou pour revendiquer l'égalité réelle avec l'Hexagone. C'est un sérieux coup dur pour le préfet de choc, Seymour Morsi qui pour l'instant refuse d'abdiquer, reste définitivement sourd à toutes les revendications essentiellement financières (en gros, l'indexation des fonctionnaires locaux alignés sur celle des expatriés) mais montre ses chars. Les élus ont, la semaine dernière, été fermes : « *Notre présence au milieu des grévistes est un signe fort de notre part. Il y a une période durant laquelle il nous a fallu réorganiser l'institution départementale, monter les outils d'une bonne gouvernance et maintenant, nous sommes dans la phase de l'action et partout où l'action s'impose, nous y serons* », a déclaré le président de la nouvelle majorité départementale, Soihabidine Ibrahim Ramadani, membre du parti *Les Républicains*. Le député PS Boinali Said a ajouté pour sa part que ce serait un tort pour les élus de rester dans leur coin.

En fait ces élus, largement corrompus depuis des années ont sans cesse tenté d'enterrer le poisson mais ils sont aujourd'hui rattrapés par la grogne générale. Normalement, les représentants des élus départementaux et des maires ainsi que les parlementaires mahorais doivent se rendre à Paris pour parler d'une seule voix, sans distinction de clivages politiques, à Manuel Valls afin de faire saisir au gouvernement la situation critique de Mayotte.

Le dossier de Mayotte est bien connu des technocrates ministériels et préfectoraux puisque la Cour des

comptes a réalisé récemment une analyse fine sur les cinq années de la départementalisation et a pointé du doigt les retards du cent et unième département français dans la mise en place du droit commun avec notamment l'extension du code du travail, des prestations sociales et familiales, la prise en compte de l'ancienneté des fonctionnaires à la fois au départ à la retraite et dans la reconstitution des carrières des agents des secteurs public et privé.

Manifestations à Mayotte

Mais il faut le dire la départementalisation de Mayotte n'est plus viable parce que Mayotte croule sous l'immigration clandestine. Si l'on ne replace pas cette réalité au cœur de Mayotte, on ne peut comprendre l'état de décomposition dans lequel se retrouve maintenant l'île. Il suffit de reprendre les chiffres : on est passé de 8 000 à près de 12 000 naissances par an, à 70 % du fait de femmes en situation irrégulière, sur une île de 374 km² et quasiment tous les moyens sanitaires, déjà pourtant largement insuffisants, sont consacrés aux maternités. Au niveau scolaire, les classes, les établissements croulent sous le nombre. Dans les écoles arrivent régulièrement des enfants ne sachant pas parler français, déclarant avoir 12 ans quand ils en paraissent 17. Il y a quelques années un vice-recteur – qui n'est d'ailleurs pas resté longtemps – avait déclaré que « *l'Education nationale ne parviendrait jamais par ses inaugurations en grande pompe de constructions de collèges à couvrir la demande des utérus comoriens* ». La pauvreté de Mayotte est renforcée chaque jour par cet afflux d'immigrés comoriens, malgaches voire même de toute l'Afrique et il n'est pas rare aujourd'hui de croiser des enfants qui font les poubelles en ville et dans les villages proches de la capitale.

La plupart des immigrés viennent à Mayotte pour se faire soigner et bénéficier de la qualité et de la gratuité des soins du système de santé. Or, le Centre Hospitalier de Mayotte n'a pas et n'aura jamais la capacité de soigner autant de personnes, et celui-ci se retrouve totalement engorgé. L'hôpital a été construit pour prendre en charge 213 000 habitants pour un territoire qui en compte aujourd'hui près de 400 000. D'autres viennent aussi à Mayotte pour obtenir « le Graal » : la nationalité française et pour se faire, il faut bien écrire aussi que tous les moyens sont bons.

Les terrains disponibles pour des projets d'équipements publics sont en partie squattés et des quartiers entiers émergent régulièrement ici et là. Les ressources naturelles sont allègrement pillées, les tortues braconnées, le lagon vidé de son poisson, les champs sont dépouillés, la faune (makis, hérissons) abattu. Ainsi, la grande France écologique ne respecte même plus depuis longtemps l'environnement à Mayotte ou les espèces en voie de disparition. L'économie embryonnaire est étouffée. Les équipements publics sont sur-utilisés. Les déchets s'entassent. Mais pire que tout, c'est un peuple, un peuple si fier et si joyeux, si aimable et si volontaire, un peuple travailleur qu'on assassine par laxisme, par mépris administratif. Si l'île ne se libère pas rapidement du problème franco-comorien et de son déséquilibre, elle va couler et terriblement car les associations sont épuisées, les meilleurs partent et les investisseurs se font rares. Pire, les jeunes mahorais diplômés que la France a brillamment formé depuis deux décennies n'essayent même plus de revenir.

Que faut-il donc faire ?

Négocier avec les Comores, sortir du département, créer un Etat associé comme nous l'évoquions dans un précédent article ? Sans doute mais aussi dans l'urgence agir.

Si les forces de l'ordre, avec l'armée, ne sont pas mobilisées rapidement pour nettoyer les bidonvilles qui encerclent Mamoudzou, Combani, Vahibé, Koungou, on peut se poser quelques questions. On sait que pour le préfet, il s'agit sans doute de ne pas faire de vague, de tenir avant les élections de 2017 pour passer la « patate chaude » au prochain gouvernement. Il s'agit en fait comme toujours de négocier, de régler le problème sur le court terme, de ne pas donner d'argent, de faire des économies de bout de chandelle.

Que le préfet pose les questions ouvertement à sa tutelle : les clandestins ont-ils vocation à rester clandestins à Mayotte ? Seront-ils naturalisés avec le temps, comme la loi le permet ? Resteront-ils ici ou s'intégreront-ils ? Organiserons-nous leur départ à la Réunion ou en Métropole dans la perspective du grand

remplacement des peuples ?

Bien sûr, en parfait démagogue, il y en a un qui croit avoir réponse au problème et c'est Alain Juppé. Le candidat dit « le plus sérieux des primaires de la droite » a profité en effet, il y a quelques jours, de son passage d'une trentaine d'heures en Guyane, pour émettre une proposition de « révision » du droit du sol, au cours d'un point presse dans un hôtel de Cayenne alors que son mouvement a tout de même voté sans aucun état d'âme la dernière loi permissive sur l'immigration.

Alain Juppé a indiqué qu'en particulier « en Guyane mais aussi à Mayotte » [c'est nous qui soulignons] se pose « le problème » des personnes « de pays voisins » qui viennent accoucher dans « les maternités » de ces territoires français. Alain Juppé qui fut Ministre de l'Outre-mer et départementaliste ne manque alors pas d'air : *«Lorsque la femme vient accoucher dans une maternité sur le territoire français, je propose que l'acquisition de la nationalité française par le droit du sol ne soit possible que si l'un des deux parents au moins soit en situation régulière, c'est à dire par exemple détenteur d'un titre de séjour, au moment de la naissance de l'enfant»*. En réalité en Guyane, ce fait a été constaté, depuis de nombreuses années, au centre hospitalier de Saint-Laurent du Maroni par le personnel médical de cet établissement de l'Ouest guyanais à la frontière du Surinam mais Alain Juppé feint de l'ignorer.

On a donc compris : Juppé ne fera rien de plus pour contrôler les frontières, ni sécuriser les Français qui vivent dans ces territoires.

Michel Lhomme

Politologue